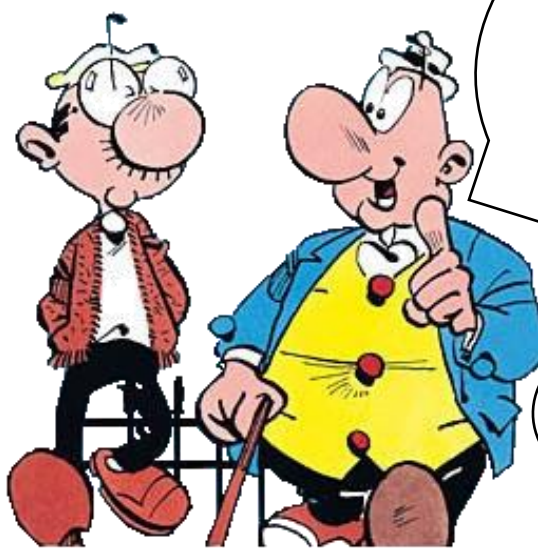


AGIRC-ARRCO

PRETEZ-NOUS L'ARGENT... ...QUE VOUS NOUS AVEZ VOLE !

Détournements, délits d'initiés, évasion ou fraude fiscale... la panoplie est incroyablement diversifiée quand il s'agit de voir de vertigineuses sommes disparaître au nez et à la barbe de ceux qui ont sué pour les produire.

Ici, c'est d'un tout autre genre dont il est question et ce qui va vous être exposé relève davantage d'un «préssumé innocent» tour de passe-passe qu'aucun magicien de la finance n'aurait, à défaut de l'avoir au moins imaginé, voulu mettre en œuvre...



Mon cher ami,
lorsque j'ai moi-même
compris la supercherie, je n'en
ai pas cru mes oreilles d'érudit
!! Absolument prodigieux !!
Invraisemblablement novateur
!! Inouï d'ingéniosité !! Que dis-
je ? Nos politiques sont de
véritables génies !!! Permettez-
moi de
vous expliquer tout
cela...

Crevant ! J'en ris encore ! Si si...
8 milliards non-encaissés qu'ils
vont devoir emprunter ET
rembourser à ceux qui ont
décidé de l'exonération !



1. Par décisions du Gouvernement et sans prévoir de compensation, les entreprises ont été exonérées de cotisations sociales, ce qui constitue un défaut d'encaissement pour les régimes.
2. La Fédération AGIRC-ARRCO, par courrier, l'a fait remarquer aux services de l'Etat en sollicitant une aide pour compenser.
3. L'Etat, compréhensif et magnanime, propose une «avance de trésorerie» (autrement dit : un prêt) que la Fédération AGIRC-ARRCO remboursera «plus tard»

POUR LA CGT : L'ETAT DOIT ASSUMER ET COMPENSER SES DECISIONS SANS CONDITION